

Une politique économique de moyen terme entre intégration et indépendance (1958-1962)

Session thématique « Le soubassement économique »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 05

La France rejette l'intégration de l'Algérie et refuse l'indépendance immédiate, préférant une solution intermédiaire. L'évolution politique de la France pendant la guerre d'Algérie est centrée, pendant une très longue période, sur les modalités de cette solution intermédiaire. Elle doit garantir certains intérêts de la minorité européenne, ainsi que des liens privilégiés avec la France. Cette solution intermédiaire correspond à l'objectif stratégique qui consiste à maintenir le statut de grande puissance de la France.

La France ne peut dilapider ses ressources pour une œuvre coloniale démesurée qui est de moins en moins importante pour ses intérêts à long terme. Cependant, le nationalisme algérien ne peut accepter une négociation ne reconnaissant pas au préalable le fait national algérien et le droit à l'indépendance qui en découle. Les deux adversaires s'enferment dans un cercle vicieux.

Afin de faire avaliser une solution intermédiaire que le FLN refuse, même à titre de transition, la France de l'Algérie française doit nier le caractère représentatif du FLN et le combattre sans merci sur le plan militaire. Afin de faire reconnaître le fait national algérien, le FLN doit s'opposer à toutes les évolutions françaises sous prétexte qu'elles dépouilleraient l'Algérie de son droit de choisir son indépendance. Dès que la France s'aperçoit de la charge que l'Algérie représente pour la modernisation de son armée, pour ses relations avec un

tiers-monde engagé dans le tiers-mondisme, et pour la compétitivité des secteurs modernes de l'économie, elle se met à considérer une solution avec le FLN comme garantissant le mieux son influence dans le monde. De Gaulle transforme cette issue, sur le plan des apparences, en succès de la France, qui aurait généreusement accordé son indépendance à l'Algérie. Le blocage français est constitué par le refus du statut de l'Algérie comme nation égale à la France dans son droit à l'indépendance. Ce refus est reflété par l'historiographie française, même libérale, insistant sur l'intransigeance du FLN/GPRA – qui somme tout représente une nation encore en voie de formation, mais non encore constituée.